

Webinaire du 27 novembre 2027 : Réseau DRIM-M

Résumé de l'exposé sur le programme Ségur et le projet DRIM-M par Monsieur Chevilly (DNS)

Monsieur Chevilly a présenté une vision ambitieuse du projet **DRIM-M**, inscrit dans le cadre du **Ségur de la Santé** et de la **feuille de route du numérique en santé (2023-2027)**. Voici les principaux points abordés :

Contexte et impulsion liée au COVID

- **COVID-19 : accélérateur numérique** : La pandémie a révélé des lacunes dans le partage d'informations de santé, mais a aussi souligné l'intérêt de systèmes numériques intégrés (carnets de santé électroniques, messageries sécurisées).
- **Plan de relance post-COVID** : Mobilisation de fonds importants (2 milliards d'euros) pour fluidifier l'échange de données entre le secteur sanitaire (1,4 milliard) et médico-social (600 millions).

Objectifs et philosophie du Ségur

1. **Changement de méthode** :
 - **"Achat pour compte"** : L'État finance directement les solutions technologiques spécifiques et les fournit aux professionnels de santé.
 - Cela remplace le modèle classique des subventions, souvent peu efficaces dans le passé.
2. **Dossier médical partagé (DMP)** :
 - Désormais intégré dans **"Mon Espace Santé"**, il devient un carnet de santé numérique accessible à tous les citoyens.
 - **Statistiques prometteuses** : 98 % des patients ont un espace activé, avec un objectif de 400 millions de documents de santé enregistrés d'ici fin 2024.
3. **Partage d'images médicales** :
 - Mise en place d'un système de **référencement** via le DMP, où les images restent sur leurs plateformes d'origine mais sont accessibles via des pointeurs.

Transition vers un écosystème numérique intégré



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



- **Évolution des pratiques :**
 - Passage du stockage local (CD, films) à un accès centralisé via **Mon Espace Santé**, accessible sur smartphone ou PC.
 - Consultation fluide des comptes rendus et des images pour les patients et professionnels.
- **Indexation au lieu de duplication :**
 - Contrairement à d'autres pays qui centralisent les images dans de grandes archives, la France opte pour une solution décentralisée via des **index nationaux** pointant vers les PACS locaux ou régionaux.
 - Cela répond à des préoccupations écologiques (empreinte carbone) et de mise à jour des données en temps réel.

Bénéfices pour les acteurs concernés

1. **Patients :**
 - Accès à leurs images et comptes rendus de manière simple et sécurisée, quel que soit leur lieu de prise en charge.
 - Vision pédagogique et simplifiée de leur parcours de santé.
2. **Professionnels de santé :**
 - **Médecins spécialisés (radiologues, orthopédistes, etc.) :** Accès rapide aux images pour analyses avancées (post-traitement, mesures, comparatifs).
 - **Médecins généralistes :** Consultation facile des images et comptes rendus pour un suivi optimal des patients.
3. **Optimisation nationale :**
 - Réduction des examens redondants.
 - Meilleure coordination entre le public et le privé grâce à une interopérabilité accrue.

Calendrier et perspectives

- **Lancement imminent :**
 - Décembre 2024 : Signature officielle et publication des documents techniques pour les éditeurs.
 - Début 2025 : Ouverture des guichets pour le référencement des solutions.
- **Déploiement progressif :**
 - Rapidité d'exécution pour atteindre une masse critique d'utilisateurs et garantir le succès du dispositif.

Conclusion

Le projet **DRIM-M** et le programme Ségur incarnent une modernisation majeure du partage des données de santé en France. Avec des solutions centrées sur le patient et des approches techniques innovantes, cette initiative promet une meilleure collaboration entre professionnels et un accès simplifié pour les citoyens, tout en respectant les impératifs de sécurité et d'écologie numérique.

Voici un résumé de l'intervention de M. Boutteau de l'ARS Grand Est :

Résumé de l'intervention de M. Boutteau :

1. Contexte et innovation numérique :

- L'innovation numérique en santé est une priorité dans le cadre du **Ségur numérique**.
- **Cybersécurité** : Un enjeu majeur pour éviter les fuites de données sensibles.

2. Objectifs clés :

- Promouvoir le **partage d'informations** en misant sur l'**interopérabilité technique** : outils comme le **DMP**, **Mon Espace Santé**, et le **Health Data Hub**.
- Intégrer l'**intelligence artificielle (IA)** pour le diagnostic, la création de comptes rendus, et l'analyse d'images médicales.

3. Importance de l'imagerie médicale et de l'IA :

- L'IA sera utilisée pour analyser différents types d'imagerie médicale (IRM, mammographies, scanners, etc.).
- Des modèles spécialisés permettront d'identifier des pathologies précises.
- Les données d'imagerie seront stockées et exploitées en garantissant la sécurité et en respectant les standards d'interopérabilité (ex. FHIR, DICOM Web).

4. Collecte des besoins et perspectives :

- Une consultation des professionnels sera réalisée en 2025 par l'ARS en liaison avec la DNS et l'ANS afin de définir les attentes en matière d'IA.
- Cela servira à l'élaboration de stratégies régionale et nationale pour financer et déployer des solutions numériques innovantes.

5. Réseau DRIM pour l'imagerie :

- Mise en place d'un réseau national de partage d'images médicales (**DRIM**), incluant :
 - Des **DRIMbox** pour interfacier les systèmes existants (RIS/PACS) avec le réseau.
 - Deux profils techniques pour l'intégration des DRIMbox : **natif** (intégration directe au logiciel) ou **proxy** (via un serveur ou le cloud).
- Objectif : Faciliter le partage des images tout en maintenant un **impact minimal sur le temps médical** et en simplifiant l'utilisation pour les professionnels.

6. Consommateurs d'images :

- Outre les radiologues, les principaux bénéficiaires seront :
 - Les **patients**, qui pourront accéder facilement à leurs images.
 - Les **médecins traitants** et les **spécialistes**, qui auront une vue complète des données (et plus seulement des comptes rendus).



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



7. Relation avec les services régionaux :

- Dans la région Grand Est, le service régional e-Mage de Pulsy devra s'adapter à l'arrivée du réseau DRIM-M :
 - DRIM-M ne remplace pas les modules d'**archivage** régionaux.
 - Une réflexion est en cours pour harmoniser les services techniques et financiers.

En conclusion, l'intervention souligne l'importance de l'innovation technologique et de l'IA pour moderniser le secteur de la santé, tout en insistant sur la sécurité, l'interopérabilité et l'amélioration des pratiques médicales.

Résumé de l'intervention de Mme Tania Klosek :

1. Présentation du projet DRIM+ en région Grand Est :

Mme Klosek a décrit le projet DRIM+, une adaptation régionale du dispositif national DRIM, visant à optimiser le partage et l'accès aux données d'imagerie médicale via des DRIMboxes. Points clés :

- Les DRIMboxes ne gèrent que les examens associés à des comptes rendus pour des patients identifiés via leur Dossier Médical Partagé (DMP).
- Les données précédant le déploiement des DRIMboxes ne seront pas reprises automatiquement.
- Les images sont visualisées via un *viewer* spécifique à chaque DRIMbox, ce qui peut compliquer l'expérience utilisateur pour les professionnels de santé et les patients.

2. Limites identifiées et stratégie régionale complémentaire :

- Mme Klosek a mis en avant les limites du dispositif national, notamment la nécessité d'un DNS (identité numérique sécurisée) pour accéder aux images via le DMP, ce qui exclut certains cas.
- Pulsy vise à proposer une solution harmonisée dans la région Grand Est, avec un *viewer* unique pour simplifier l'accès des professionnels et des patients.
- Une recherche étendue est envisagée pour accéder aux images non associées à des comptes rendus ou pour des patients sans INS.

3. Fonctionnalités complémentaires de DRIM+ :

- **Harmonisation du viewer** : Proposer une interface commune à tous les utilisateurs régionaux, y compris pour des spécialités comme la médecine nucléaire.
- **Recherche étendue** : Accéder à des bases régionales pour retrouver des examens non disponibles dans le DMP, notamment pour répondre à des besoins d'échange d'images avant la rédaction des comptes rendus (ex. : radiologie interventionnelle).
- **Capitalisation sur l'existant** : Réutiliser les travaux antérieurs du service régional d'imagerie Pulsy pour enrichir le projet DRIM.
- **Projets futurs** : Développer des outils pour la dosimétrie régionale, l'intégration de l'intelligence artificielle, le partage d'anatomopathologie et la dématérialisation de la seconde lecture pour la mammographie.

4. Choix des solutions techniques :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Une analyse comparative des éditeurs de DRIMboxes a conduit à identifier *Medsquare (Experio)* comme la seule solution répondant à la fois aux spécifications nationales et régionales.
- Medsquare propose une DRIMbox en mode cloud, avec un système de cache mutualisé pour améliorer la fluidité d'accès aux données et réduire les sollicitations des systèmes locaux (PACS).

5. Interface utilisateur :

- Une interface ergonomique permet aux professionnels de santé d'accéder aux images via leur DPI, PACS ou RIS, avec un filtrage par modalité, région anatomique ou date.
- Une fonction « accès étendu » offre la possibilité d'accéder à des examens stockés dans une base complémentaire en cas d'absence dans le DMP, moyennant le consentement explicite du patient.

Conclusion :

Mme Klosek a souligné l'importance d'harmoniser et de mutualiser les solutions pour répondre aux besoins spécifiques de la région, tout en respectant les spécifications des cahiers des charges nationaux qui conditionnent les financements par l'État. Elle a insisté sur la nécessité d'une adaptation pragmatique aux pratiques locales et d'une collaboration avec les professionnels pour prioriser les fonctionnalités à développer.